

Note d'information concernant l'inscription de votre enfant
à l'école pour la rentrée 2020

Chers parents,

A la prochaine rentrée, nous aurons le plaisir d'accueillir votre enfant dans l'une des écoles de la commune de Dinsheim sur Bruche.

Vu les circonstances sanitaires particulières, nous ne pouvons pas, pour l'instant, nous rencontrer pour inscrire votre enfant.

Comme alternative, nous vous proposons de :

- télécharger le **formulaire d'inscription** mise en ligne sur le site de la commune.
- compléter les renseignements déjà en votre possession de manière claire et lisible sans oublier les accents.
Petite précision : le périscolaire n'est pas encore accessible aux enfants de petite section nés en 2017.
- de joindre les justificatifs suivants :
 - la page concernant la vaccination « diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche dans le **carnet de santé**.
 - la page concernant les « parents » et la page « extrait de naissance de l'enfant » dans le **livret de famille**.
 - Un **justificatif de domicile** (facture d'électricité, téléphone, bail...).
- nous envoyer les documents à l'adresse mail de l'école

Ecole maternelle : ce.0671484z@ac-strasbourg.fr

Ecole élémentaire : ce.0671202t@ac-strasbourg.fr

Les documents envoyés peuvent être scannés ou simplement pris en photo. Si vous ne disposez pas d'imprimante, notez toutes vos informations directement sur le mail et vous nous donnerez les pièces justificatives lorsque nous nous rencontrerons.

Une fois vos coordonnées en notre possession, il nous sera plus facile de vous envoyer des informations complémentaires avant la rentrée 2020.

Nous vous souhaitons bon courage pour accomplir ces démarches administratives.

Cordiales salutations.

Sylvie ROBERT, directrice de l'école maternelle.
Isabelle PIERRET, directrice de l'école élémentaire.